



Sensibilisation aux risques chimiques

Cette formation permet aux salariés exposés à des produits chimiques de comprendre les dangers liés à leur activité, de maîtriser les règles essentielles de prévention et d'appliquer les bonnes pratiques de sécurité conformément aux obligations du Code du travail. Elle s'adresse particulièrement aux garages automobiles, ateliers, commerces et activités utilisant des solvants, nettoyeurs, carburants, peintures ou autres produits chimiques.



Informations générales

Durée : 3,50 heures

Profils des stagiaires : Salariés de garages automobiles, Mécaniciens, Carrossiers, Agents d'entretien, Magasiniers, Salariés manipulant des produits chimiques

Nombre de participants par session : 8 maximum

Pré-requis : Aucun



Objectifs pédagogiques

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de : Identifier les agents chimiques dangereux présents dans son environnement professionnel ; Identifier les dangers associés aux produits chimiques utilisés ; Interpréter les informations figurant sur une étiquette CLP et une FDS ; Mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées aux situations de travail ; Utiliser les équipements de protection individuelle conformément aux consignes ; Appliquer les procédures de sécurité en cas d'incident ou d'exposition accidentelle.



Contenu de la formation & Aptitudes développées

COMPRENDRE LE RISQUE CHIMIQUE :

- Définition du risque chimique
- Produits rencontrés en atelier et commerce
- Voies d'exposition

IDENTIFIER LES DANGERS :

- Effets sur la santé
- Risques incendie et explosion
- Produits CMR

LIRE LES ETIQUETTES ET FICHES DE DONNEES DE SECURITE (FDS) :

- Pictogrammes CLP
- Mentions de danger
- Utilisation des Fiches de Données de Sécurité

PREVENIR LES RISQUES :

- Bonnes pratiques de manipulation
- Stockage des produits
- Ventilation et hygiène



- Utilisation des EPI

REAGIR EN CAS D'INCIDENT :

- Projection ou contact
- Déversement accidentel
- Conduite à tenir et alerte

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Nos intervenants sont des experts dans le domaine de la sûreté/ sécurité. Leurs expériences professionnelles et leurs diplômes/formations font d'eux des formateurs passionnés et terrain qui vous apporteront des compétences par leur partage d'expériences mais également au travers de jeux de rôle en situation réelle de travail. Le responsable pédagogique de L'ORGANISME DE FORMATION s'assurera de la bonne organisation et du bon déroulé pédagogique de la formation et peut être contacté à tout moment par le client, stagiaire ou intervenant pour répondre à vos besoins.

Accessibilité

L'organisme de formation s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accessibilité de cette formation à tous. Pour accompagner au mieux les Personnes en Situation de Handicap, nous vous remercions de vous rapprocher de notre Référent Handicap pour étudier avec vous les conditions d'adaptations de la formation.

Moyens pédagogiques & techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- L'intervenant utilisera son PC et son vidéo projecteur, si besoin ;
- Pour les formations en intra : utilisation du matériel et des spécificités des locaux pour réaliser les mises en situation et prévoir un Accès au tableau centralisateur d'alarme de l'entreprise ;
- Un support dématérialisé ou papier est remis au stagiaire selon les besoins ;
- Modalités pédagogiques : Démonstrative, pédagogie inversée et interrogative. Ces modalités peuvent être adaptées le jour de la formation en fonction des besoins des stagiaires et du formateur.

Suivi & évaluation des résultats

- Une feuille de présence émargée par les stagiaires et le formateur ;
- Des questions écrites sous forme de QCM en début et en fin de formation afin d'évaluer le niveau des acquis sur la thématique ;
- Une évaluation en cours de formation peut se réaliser de différentes manières selon le contenu de la formation : mises en situation, quizz, exercice pratique ;
- Une évaluation de la satisfaction à chaud de chaque stagiaire est réalisée en fin de formation ;
- Une Attestation de suivi de formation sera adressée aux participants.

Délai d'accès

Le délai d'inscription à la formation est au minimum de **2 semaines** avant la date de réalisation.



Modalités d'évaluation & Indicateurs qualité

La formation est sanctionnée par : Remise d'une attestation de formation aux stagiaires à la fin de la formation. Possibilité d'approfondir cette formation avec d'autres modules de formation. Renseignement du livret sécurité de l'entreprise.

Modalités d'évaluation : Évaluation des acquis tout au long de la formation et QCM sur les connaissances acquises en fin de formation.

Indicateurs Qualité : Note de la formation : / 10